

INITIAL BTB
- Site de SAINTE LUCE SUR LOIRE -
44 – SAINTE LUCE SUR LOIRE

DEKRA
Conseil HSE



www.dekra-industrial.fr

PIECE N°3

RESUMES NON TECHNIQUES

Dossier de demande d'autorisation d'exploiter

Référence n°: 09-1762064_V2

Date : 21 avril 2010

INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire est implantée en Zone d'Activités de la Maisonneuve sur la commune de Sainte Luce sur Loire et procède à l'exploitation d'une blanchisserie industrielle.

L'usine dispose d'un **récépissé de déclaration en date du 15 octobre 1992** pour l'exploitation d'une buanderie, laverie de linge, blanchisserie (*voir copie en Pièce 7*). Le site a bénéficié de l'antériorité prévue à l'article L.513-1 du Code de l'Environnement de ses installations régulièrement déclarées puis passées sous le régime de l'autorisation en 1997 suite à un décret de modification de la nomenclature des Installations Classées (rubrique n°2340).

Par ailleurs, INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire envisage une augmentation de production à environ 20 t/j.

Ainsi, INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire souhaite donc déposer une demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées. L'objet du présent dossier est donc d'évaluer les impacts et les dangers des installations soumises aux seuils d'autorisation et de déclaration ICPE sur l'environnement selon la trame définie à l'article R.512-8 du code de l'Environnement.

1. - RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
Accès et circulation	L'accès au site INITIAL BTB se fait à partir de la RD 723 puis la rue Louis Bréguet.	Situation inchangée
Paysage, voisinage et occupation des sols	L'installation est implantée en <u>zone UE</u> (zone destinée à recevoir des commerces, services, bureaux, activités légères et d'artisanat, ainsi que des constructions et installations nécessaires au service public ou d'intérêt collectif). Les installations classées pour la protection de l'environnement soumises à déclaration ou autorisation (cas de INITIAL BTB) en application des articles L 511-1 et suivants du Code l'Environnement sont autorisées sous réserve que tout disposition soit mise en œuvre pour les rendre compatibles avec le milieu environnant.	Situation inchangée
Géologie	La géologie de la commune est caractérisée par la présence de limons de plateaux recouvrant des sables rouges et graviers ainsi que des micaschistes.	Situation inchangée
Hydrogéologie (eaux souterraines)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La Commune de Sainte Luce sur Loire ne dispose d'aucun captage, forage ou périmètre de protection sur son territoire. De même, aucun périmètre de protection extérieur à la Commune n'impacte le territoire communal de Sainte Luce sur Loire. <p>Le site INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire ne se situe donc dans aucun périmètre de protection de captage d'eau potable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le site est équipé d'un forage de 100 m de profondeur, dont la capacité de pompage est de 14 m³/h. 	Situation inchangée
Hydrologie (Eaux superficielles)	<p>Dans le secteur de Sainte Luce sur Loire, le réseau hydrographique de surface est constitué de la Loire qui rejoint l'océan Atlantique au niveau de Saint Nazaire.</p> <p>La rivière longe la limite communale du sud est au sud ouest.</p> <p>La commune de Sainte Luce sur Loire est également concernée par le SDAGE Loire Bretagne.</p> <p>Le climat est de type océanique tempéré caractérisé par des hivers doux et humides et des étés chauds et plus secs.</p> <p>Les vents dominants sont les vents de secteur est/est nord est et ouest/sud ouest.</p>	Situation inchangée
Météorologie		Situation inchangée

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
<p align="center">Faune - Flore</p>	<p>La diversité des milieux naturels autour de la commune de Sainte Luce sur Loire implique la présence de 2 ZNIEFF de type I, 1 ZNIEFF de type II, un site Natura 2000 avec ZPS et ZIC, un site ZICO, un site zone humide d'intérêt national.</p> <p>Le site d'implantation de INITIAL BTB n'est pas inclus dans ces zones de protection. Les activités exercées ne générant pas de nuisances, leur impact sur ces milieux naturels est donc nul.</p>	<p>Situation inchangée</p>
<p align="center">Esthétique</p>	<p>Le site d'implantation de INITIAL BTB est localisé en zone artisanale. Le bâtiment présente une faible hauteur.</p> <p>Le site s'insère dans l'environnement local et l'architecture des bâtiments est conforme au règlement d'urbanisme.</p> <p>CONSUMMATION :</p>	<p>Situation inchangée</p>
<p align="center">L'eau</p>	<p>L'usine est alimentée depuis le réseau de distribution communal ainsi que par un forage et le réseau des maraichers ; l'ensemble étant équipé individuellement de compteurs et disconnecteurs.</p> <p>USAGES :</p> <p>L'eau est utilisée pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ les usages domestiques (sanitaires, douches), ▪ l'alimentation du tunnel de lavage, des laveuses essoreuses, la régénération des résines des adoucisseurs, ▪ la préparation de lessive, ▪ l'alimentation de la chaudière, ▪ le nettoyage des locaux et des véhicules. 	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
<p align="center">L'eau</p>	<p><u>TRAITEMENT DES EAUX USEES :</u></p> <p>Les eaux usées industrielles (à l'exception des eaux de la station de lavage véhicules) convergent vers la station de prétraitement industrielle par un réseau séparatif avant de rejoindre le réseau d'assainissement communal. Les eaux de la station de lavage véhicules transitent par un séparateur hydrocarbures avant de rejoindre le réseau d'eaux vannes puis le réseau d'assainissement communal. A noter également qu'une partie des eaux vannes rejoint également directement le réseau d'assainissement communal. Il y a ainsi 3 points de rejets d'eaux usées toutes origines confondues au réseau d'assainissement communal. Les normes de rejet sont bien respectées dans l'ensemble. Compte tenu de la représentativité des effluents de INITIAL BTB par rapport aux effluents reçus sur la station d'épuration communale, les rejets du site INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire n'ont pas d'impact quantitatif ni qualitatif significatif.</p> <p>Les eaux pluviales convergent vers le réseau d'eaux pluviales communal.</p> <p>Les déchets produits par l'activité sont principalement des DIB et des ordures ménagères. Un tri interne permet de séparer le bois, le carton, le papier, les métaux.</p> <p>Les déchets dangereux produits par l'activité sont essentiellement des huiles usagées et boues de perchloroéthylène.</p> <p>Les déchets sont regroupés dans une zone spécifique et stockés en bennes pour les DIB, à l'abri des eaux météoriques pour les DID.</p>	<p>En situation future, l'augmentation d'activité aura pour conséquence d'augmenter le volume prélevé en nappe ainsi que le volume d'eaux usées. Les capacités nominales actuelles de la station d'épuration seront respectées et les rejets d'eaux épurées respecteront les normes de rejet actuelles.</p>
<p align="center">Les déchets</p>	<p>L'objectif de INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire est de poursuivre ses efforts en matière de valorisation de ces déchets.</p> <p>Le site travaille avec ses fournisseurs pour la reprise de leurs déchets, notamment sur les gaines plastiques d'emballage des vêtements.</p> <p>Un tri sélectif dans les ateliers va être mis en place entre papier et plastique.</p>	<p>L'objectif de INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire est de poursuivre ses efforts en matière de valorisation de ces déchets.</p> <p>Le site travaille avec ses fournisseurs pour la reprise de leurs déchets, notamment sur les gaines plastiques d'emballage des vêtements.</p> <p>Un tri sélectif dans les ateliers va être mis en place entre papier et plastique.</p>
<p align="center">Le bruit et la circulation</p>	<p>L'environnement du site est caractérisé par la présence de sources d'émissions sonores diffuses liées à la circulation sur voie routière proche (RD 8).</p> <p>Les niveaux de bruit en limites de propriété sont conformes aux prescriptions réglementaires.</p>	<p>Situation inchangée</p>
<p align="center">Le transport et l'approvisionnement</p>	<p>Le trafic routier lié à l'activité de l'usine est nettement plus faible que celui des principaux axes de circulation des alentours. Il représente moins de 5 % de la circulation locale globale (en rapport avec la circulation moyenne mesurée sur la RD 723).</p>	<p>Situation inchangée</p>

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
<p align="center">L'air</p>	<p>Les activités exercées par INITIAL BTB peuvent engendrer les rejets atmosphériques suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gaz de combustion du gaz de ville (équipements de combustion), ▪ Gaz d'échappement des véhicules sur site, ▪ La vapeur d'eau issue du tunnel de finition. <p>Les équipements de combustion sont périodiquement contrôlés, la circulation automobile sur site est très faible.</p>	<p align="center">Situation inchangée</p>
<p align="center">Gestion de l'énergie</p>	<p>INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire utilise le gaz de ville pour sa chaudière, son tunnel de finition et son séchoir vêtement et l'électricité de manière générale pour l'ensemble des autres usages (compresseurs air, éclairage, onduleurs, condensateurs, machines de production). Ces 2 énergies ont été retenues car elles sont reconnues comme étant moins polluantes.</p> <p>Des actions sont menées au niveau du personnel pour le sensibiliser et le sensibiliser aux consommations énergétiques, ainsi qu'au niveau des équipements pour limiter leur impact (recyclage, récupération de calories, ...).</p> <p>Le site INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire émet des gaz à effets de serre compte tenu d'une part, du trafic routier généré par son activité, et d'autre part, par sa chaufferie. Toutefois le site a pris un certain nombre de mesure pour en limiter les émissions au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix d'utiliser comme énergie principale le gaz, une énergie peu polluante, absence sur le site de fioul, ▪ Sensibilisation des chauffeurs à la rationalisation de la conduite routière (respect des vitesses limites, une conduite souple, l'optimisation des tournées de ramassage et distribution, ...) avec mise en place d'un challenge « éco – conduite » qui a donné une consommation moyenne de 13,4 l/véhicule en 2008 et de 13,3 l/ véhicule en 2009. Le challenge est reconduit pour 2010 avec un objectif de consommation de 13,2 l/véhicule. ▪ Favoriser le choix d'artisans locaux plutôt que des prestataires éloignés permettant ainsi de limiter les gaz à effet de serre, ▪ Favoriser l'achat de matériel faiblement émetteur de gaz à effets de serre en fonctionnement. 	<p align="center">Situation inchangée</p>
<p align="center">Effets sur le climat</p>	<p>Le site INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire émet des gaz à effets de serre compte tenu d'une part, du trafic routier généré par son activité, et d'autre part, par sa chaufferie. Toutefois le site a pris un certain nombre de mesure pour en limiter les émissions au maximum :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Choix d'utiliser comme énergie principale le gaz, une énergie peu polluante, absence sur le site de fioul, ▪ Sensibilisation des chauffeurs à la rationalisation de la conduite routière (respect des vitesses limites, une conduite souple, l'optimisation des tournées de ramassage et distribution, ...) avec mise en place d'un challenge « éco – conduite » qui a donné une consommation moyenne de 13,4 l/véhicule en 2008 et de 13,3 l/ véhicule en 2009. Le challenge est reconduit pour 2010 avec un objectif de consommation de 13,2 l/véhicule. ▪ Favoriser le choix d'artisans locaux plutôt que des prestataires éloignés permettant ainsi de limiter les gaz à effet de serre, ▪ Favoriser l'achat de matériel faiblement émetteur de gaz à effets de serre en fonctionnement. 	<p align="center">Situation inchangée</p>

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
Protection des sols et sous-sols	<p>Les locaux et terrains de INITIAL BTB ont toujours été occupés par une activité de blanchisserie industrielle.</p> <p>Les risques de déversement accidentel générés par l'installation se concentrent au niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ du poste de dépôtage d'acide sulfurique extérieur pour le prétraitement des effluents, ▪ du stockage de déchets dangereux. 	Tous les stocks de produits liquides potentiellement polluants (matières premières et déchets) sont et seront stockés sur rétention ou dispositif équivalent.
Santé des populations	<p>L'évaluation des risques sanitaires a étudié l'impact des gaz de combustion produits par les équipements de combustion du site ainsi que les émissions sonores.</p> <p>Cette étude permet de conclure en l'absence de risque pour la santé des populations.</p> <p>En cas de cessation d'activité de l'établissement, celui ci pourra être :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) soit vendu en l'état, en cas de reprise de l'activité par une autre entreprise. 2) soit vendu après démantèlement des installations présentant un risque pour l'environnement. 	Situation inchangée
Remise en état du site	<p>Sous cette 2^{nde} hypothèse, conformément aux articles R.512-68 et R.512-74 à R.512-80 du code de l'environnement, INITIAL BTB de Sainte Luce sur Loire s'engage, en cas de cessation d'activité, à prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Notification au préfet de la date d'arrêt trois mois au moins avant celle-ci, ▪ Evacuation complète des équipements (équipements de lavage et de séchage, compresseur, chaudière) et stocks divers, ▪ Evacuation des produits dangereux et des déchets et traitement (recyclage, élimination, traitement, etc...) dans les filières les plus adaptées du moment. ▪ Nettoyage des zones libérées avec traitement des eaux utilisées pour le nettoyage et/ou élimination des déchets dans des centres agréés. ▪ Lavage plus soigné (au jet haute pression) des zones suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Rétention et sol du local lessiviel, de la zone technique et de l'atelier maintenance, - Elimination de ces eaux de lavage en centre de traitement agréé en cas d'effluent non compatible avec la station d'épuration industrielle. ▪ Rédaction d'un « mémoire d'abandon de site », conformément à la réglementation en vigueur avec propositions sur le type d'usage futur du site lorsque les terrains sont susceptibles d'être affectés à un nouvel usage. ▪ Lorsque les types d'usage futur seront déterminés, l'exploitant transmettra au préfet un « mémoire de réhabilitation ». ▪ L'exploitant informera le préfet des éventuels travaux prévus ou prescrits dans le cadre de la réhabilitation du site. 	

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
<p align="center">Coûts des mesures de protection de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plateforme déchets (2009) : 6.000 € ▪ Machine de nettoyage à sec avec traitement des odeurs et COV par filtre à charbon actif (2009) : 25.000 € ▪ Aménagement traitement effluents : canal de mesure (2007) : 20.000 € ▪ Changement pompe à gazoil (2006) : 6.000 € ▪ Remise à niveau station prétraitement eaux usées (2006) : 80.000 € 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise aux normes des rétentions (2010) : 5.000 € ▪ Aménagement de la zone de dépotage de l'acide sulfurique et rétention des eaux d'extinction d'incendie (2010) : 10.000 € ▪ Remplacement de l'échangeur thermique (2012) : 35.000 € ▪ Remplacement de la chaudière (2014) : 100.000 €

2. - RESUME NON TECHNIQUE DE L'ETUDE DE DANGERS

L'étude de dangers a pour objet de rendre compte de l'examen effectué par l'exploitant pour caractériser, analyser, évaluer, prévenir et réduire les risques d'une installation.

- **Inventaires des menaces d'origine naturelle ou non :**
 - Menaces d'origine naturelle :
 - foudre,
 - inondation,
 - sismicité,
 - conditions climatiques,
 - feux de forêt,
 - mouvement de terrain,
 - Menaces d'origine autre que naturelle :
 - erreurs humaines par malveillance ou négligence,
 - travaux sur site,
 - chutes d'aéronefs,
 - voies de circulation,
- **Inventaires des intérêts à protéger :**
 - habitations (absence d'ERP ou d'établissement sensible),
 - voies de communication et de transport,
 - hydrographie et captages,
- **Caractérisation des potentiels de dangers liés à l'usine INITIAL BTB**
 - **Dangers associés à l'activité du site :**
 - produits liquides polluants et inflammables (produits lessiviels, carburant, huiles et produits de maintenance, produits de traitement de l'eau) ⇒ pollution du milieu en cas de déversement accidentel, intoxication du personnel, incendie, explosion,
 - matières combustibles ⇒ incendie,
 - équipements de combustion ⇒ incendie et explosion,
 - équipements sous pression ⇒ incendie et explosion,
 - installations électriques ⇒ incendie,
 - équipements de process (lavage, séchage, repassage) ⇒ atteinte à la personne,
 - **Exploitation du site :**
 - circulation routière ⇒ impact physique d'un élément en mouvement,
 - déplacement du personnel ⇒ impact physique d'un élément en mouvement, pollution du milieu en cas de déversement accidentel, intoxication du personnel,
 - travaux par points chauds ⇒ incendie,
 - **Formation d'atmosphères explosibles**
- **Réduction des potentiels de dangers :**
 - Risque incendie ⇒ réglementation interne, installations électriques (protection et contrôle),

- Risque explosion ⇒ réglementation interne, prévention de l'apparition des concentrations explosives, limitation des risques d'ignition, contrôles (voir étude ATEX en **Pièce 7**),
 - Risque de pollution accidentelle ⇒ stockage sur rétention avec réaménagement de la zone de dépotage d'acide sulfurique (absence de dépotage des produits lessiviels),
 - Risque d'intoxication ⇒ procédures de manipulation des produits lessiviels,
 - Risque d'impact physique d'un élément en mouvement ⇒ réglementation interne, habilitation,
- **Accidentologie :**
 - Accidentologie du secteur d'activité ⇒ incendie du stockage de matières combustibles, incompatibilité entre produits, déversements accidentels et autres rejets au milieu naturel,
 - Accidentologie du site ⇒ pas d'accidents graves recensés
- **Evaluation préliminaire des risques (EPR) :**
 - ↳ Conclusion : scénarii à développer dans l'étude détaillée des risques :
 - Stockage du linge (matière combustible) ⇒ incendie et eaux d'extinction d'incendie,
 - Dépotage de l'acide sulfurique ⇒ pollution du milieu,
- **Evaluation détaillée des risques :**
 - ↳ Conclusion suite à la cotation (méthode utilisée AMDEC) :
 - Stockage du linge (matière combustible) : incendie ⇒ **situation acceptable**,
 - Stockage du linge (matière combustible) : confinement des eaux d'extinction d'incendie ⇒ **situation acceptable**,
 - Dépotage de l'acide sulfurique : pollution du milieu ⇒ **situation acceptable**,
- **Analyse des conséquences en cas d'accident :**
 - Etude de flux thermiques : incendie du stockage de linge
⇒ **certains flux sortent des limites de propriété** en atteignant soit la forêt soit la voirie,
⇒ proposition de l'Industriel : **information auprès de la Mairie** par courrier de la zone impactée classée en zone non constructible,
 - Défense contre l'incendie
⇒ débit total nécessaire pour 2 heures : 270 m³,
⇒ débit total disponible auprès du poteau incendie public le plus proche (rue Clément ADER) pour 2 heures : 430 m³,
⇒ **situation conforme**
 - Confinement des eaux d'extinction d'incendie
⇒ volume à mettre en rétention : 380 m³,
⇒ moyens mis en œuvre au niveau du site : mise en place d'une vanne obturante à la sortie du rejet eaux pluviales (+ séparateur hydrocarbures), réalisation d'un muret de 30 cm au niveau du parking PL avec condamnation du portail sud permettant au global de retenir 170 m³,
⇒ **situation acceptable**

- : - : - : -